



Traité Baba Batra

Michna 1 - Chapitre 7

הָאוֹמֵר לַחֲבֵרוֹ:
"בֵּית כּוֹר עֶפֶר אֲנִי מוֹכֵר לָךְ",
הָיוּ שָׁם גִּזְעִים עֲמֻקִּים עֲשָׂרָה טַפָּחִים,
אוֹ סֻלְעִים גְּבוּהִין עֲשָׂרָה טַפָּחִין
אֵינָן נִמְדָּדִין עִמָּה.
פָּחוֹת מִכֵּן, נִמְדָּדִין עִמָּה.
וְאִם אָמַר לוֹ:
"כְּבֵית כּוֹר",
אֶפְלוּ הָיוּ שָׁם גִּזְעִים עֲמֻקִּים יֵתֵר מֵעֲשָׂרָה טַפָּחִין,
אוֹ סֻלְעִין גְּבוּהִין יֵתֵר מֵעֲשָׂרָה טַפָּחִין,
הָרִי אֵלֹו נִמְדָּדִין עִמָּה.

Si un individu dit à son prochain : « je te vends un terrain pour un kour d'ensemencement et s'y trouve des fissures d'une profondeur de 10 tefa'him ou des rochers de dix téfa'him de hauteur, elles ne sont pas comprises dans la mesure. Si leur dimension est moindre, elles sont comprises dans la mesure. Mais s'il lui dit : « un terrain pour environ un kour d'ensemencement », même s'il s'y trouve des fissures profondes de plus de 10 tefa'him, ou des rochers d'une hauteur supérieure à 10 tefa'him, elles sont comprises dans la mesure.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions